### MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

#### ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

# **DOSSIER PEDAGOGIQUE**

UNITE D'ENSEIGNEMENT

# BACHELIER EN ECO-SOLIDARITE : GESTION DE PROJETS ECO-SOLIDAIRES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE: SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CODE: 791106U32D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 708 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du xxxx, sur avis conforme du Conseil général

# BACHELIER EN ECO-SOLIDARITE : GESTION DE PROJETS ECO-SOLIDAIRES

#### ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

#### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

## 1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ♦ de s'approprier des concepts et des outils de gestion de projet dans le cadre d'une démarche d'éco-solidarité;
- de développer des stratégies pour promouvoir le changement ;
- d'acquérir des ressources et des outils en vue de mettre en place des principes de management participatif et de marketing propres aux entreprises éco-solidaires.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

sur la base d'une situation exemplative liée à l'éco-solidarité,

- réaliser une collecte de données pertinentes à la prise en compte de concepts liés au domaine de l'éco-solidarité
- analyser les données collectées en vue de proposer un projet ou une intervention adaptée
- respecter la déontologie et la culture d'une organisation en adoptant des attitudes professionnelles
- s'adapter aux outils informatiques et aux modalités de communication en vigueur dans une organisation
- rédiger un rapport reprenant :
  - les données collectées et les analyses réalisées
  - une description de tâches réalisées en lien avec l'éco-solidarité
  - une évaluation des acquis d'une expérience professionnelle ou de stage
- analyser une situation :

- à partir de repères relatifs à l'éthique et à la déontologie
- en identifiant les difficultés et problèmes éthiques en jeu
- en relevant les responsabilités de l'intervenant
- identifier de façon autonome un objectif de recherche
- effectuer une recherche
- trier et de sélectionner les informations pertinentes
- ♦ donner une synthèse pragmatique, propre à la prévention ou à la résolution de la problématique
- présenter un fonds documentaire de base
- décrire les outils nécessaires au développement et à l'actualisation des connaissances nécessaires à l'exercice de la profession

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités d'enseignement :

- « Recherche, traitement et validation de l'information », n° de code 725110U32D1 ;
- « Ethique et déontologie appliquées à l'éco-solidarité », n° de code 994003U35D1 ;
- « Stage d'intégration professionnelle : Bachelier en éco-solidarité », n° de code 791107U32D1 ;

classées dans l'enseignement supérieur de type court.

#### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

#### Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

sur la base d'une situation professionnelle liée à l'éco-solidarité validée par le chargé de cours, dans le respect des valeurs liées à l'éco-solidarité,

- de développer une méthodologie appropriée de la conduite de projet ou d'une campagne et la traduire en actions opérationnelles comprenant :
  - une stratégie d'action visant un changement sur base de l'identification des résistances et des leviers dans la situation proposée,
  - l'application des principes du management participatif,
  - un plan de marketing pour promouvoir le projet ou la campagne.

## Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

#### 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

# 4.1. Méthodologie spéciale : conduite de projets éco-solidaires

à partir de situations professionnelles liées à l'éco-solidarité,

- ♦ d'identifier un problème de départ ou un besoin susceptible de déboucher sur un projet (ou sur une campagne) porteur de sens (contexte, valeurs ...);
- ♦ de sélectionner et d'exploiter différents outils adaptés à la gestion de projets (brainstorming, outils de diagnostic, outils organisationnels et prévisionnels ...);
- de mettre en œuvre les méthodes et les techniques nécessaires à la gestion d'un projet :
  - formulation du projet,
  - détermination des objectifs :
    - opérationnels, méthodes et techniques utilisées, satisfaction des parties prenantes,
    - stratégiques : enjeux et résultats en termes d'éco-solidarité ;

- identification des contraintes et des ressources,
- planification,
- réalisation,
- évaluation du projet en référence aux objectifs.

#### 4.2. Conduite du changement

• d'expliciter différentes théories et modèles du changement de comportement ;

à partir de situations professionnelles apportées par le chargé de cours ou par l'étudiant, relatives à l'éco-solidarité,

- de relever les principales caractéristiques du changement à promouvoir ;
- ♦ d'identifier les sources de résistance (internes/externes, individuelles/collectives ...);
- de présenter des modalités d'accompagnement du changement en définissant des leviers pour favoriser l'adhésion de l'ensemble des acteurs ;
- ♦ d'établir un plan de communication en identifiant les acteurs visés et en définissant les rôles et la marge de manœuvre de chacun.

#### 4.3. Gestion d'entreprise éco-solidaire

à partir de cas concrets de management et de gestion des ressources humaines d'entreprise écosolidaire, en disposant des documents ad hoc,

- ♦ d'identifier les valeurs et l'éthique sous-jacentes à l'entreprise en cohérence avec l'entrepreneuriat éco-solidaire ;
- de déterminer les principes du management participatif mis en œuvre dans l'entreprise ;
- ♦ d'énoncer et de justifier des pistes d'action visant à améliorer la démarche participative et la gestion des ressources humaines ;
- d'identifier les difficultés prévisibles, de proposer et de justifier des solutions au regard des principes éthiques de l'éco-solidarité.

#### 4.4. Marketing en éco-solidarité

dans le respect des valeurs et de l'éthique relatives à l'éco-solidarité,

- ♦ de définir l'actualité et les tendances du marketing management et du marketing écosolidaire;
- d'analyser des éléments de marketing pertinents dans le cadre de l'éco-solidarité ;
- ♦ d'identifier et d'analyser les caractéristiques d'un public cible pour en dégager les besoins et les attentes;
- d'élaborer le plan marketing d'un projet ou d'une campagne éco-solidaire ;
- ♦ de développer une réflexion en tenant compte des paramètres organisationnels et environnementaux, des atouts et des obstacles à la réalisation du plan de marketing écosolidaire.

# 5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

# 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour la méthodologie spéciale : conduite de projet éco-solidaire, il est recommandé de ne pas dépasser 15 étudiants.

# 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Méthodologie spéciale : conduite de projets éco-solidaires	CT	F	28
Conduite du changement	СТ	В	20
Gestion d'entreprise éco-solidaire	СТ	В	20
Marketing en éco-solidarité	СТ	В	28
7.2. Part d'autonomie	1	P	24
Total des périodes			120